

ANS PARC CANIN



QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR TOUS

Avant toute chose, n'oubliez pas que les règles qui d'application dans le parc de la Résistance restent valables à l'intérieur de l'enceinte du parc canin ;

1. Afin qu'un maximum de personnes puisse profiter de l'accès au parc, **tenter de limiter votre venue à 2 ou 3 chiens maximum**, surtout en période de forte fréquentation du site ;
2. **Première visite** au parc pour votre chien ? Privilégiez les moments où il y a **peu de fréquentation** et allez-y **progressivement** pour que cette première expérience soit une « belle expérience » pour lui ...et pour vous ;
3. Votre visite au parc canin doit être un **moment agréable** : **ne forcez pas votre chien** et proposez-lui plutôt une balade au besoin pour le calmer un peu avant d'accéder au parc canin ;
4. **Restez attentif** aux moindres signes de tension ou de mal-être de votre animal et préférez éviter les situations conflictuelles en quittant le parc au besoin ;
5. Ne négligez pas les interactions entre **chiens présentant des différences de taille importantes** afin de limiter au maximum les risques de blessures ;

NORMES APPLICABLES AUX CHIENS :

Quelques éléments pour permettre une **cohabitation harmonieuse** entre les chiens présents :

1. Veillez à ce que votre chien soit **en bonne santé** en d'autres termes, à ce qu'il soit en ordre de vaccination, de vermifugation (4 fois par an), et qu'il ne présente aucun signe de maladie (ni température, ni vomissement, ni diarrhée) ;
2. La présence des **femelles en chaleur** dans l'enceinte du parc est **vivement déconseillée**.
3. **Evitez** de faire pénétrer dans l'enceinte du parc les **chiens** manifestant des **comportements agressifs** envers leurs congénères et/ou les humains ainsi que les chiens présentant des signes de **malaise** (crainte, nervosité) évidents ;
4. Pour des raisons de **sécurité**, le **port des colliers à pointes ou des colliers étrangleurs** est à **proscrire** ;
5. Pour éviter les risques de torsion d'estomac, le chien n'aura **pas absorbé de nourriture dans les 2 heures qui précèdent** son accès au parc ;
6. **Pour éviter tout conflit entre chiens**, mieux vaut **éviter les jouets et autres activités masticatoires** (bois à ronger, ...) ; les friandises peuvent être tolérés **A CONDITION** que cela n'engendre pas de tension entre les chiens présents ;
7. **N'oubliez pas de prévoir de l'eau** pour votre chien, surtout s'il fait chaud ;

NORMES APPLICABLES AUX ACCOMPAGNANTS

Le parc est un moment de **détente** et de **délassement** pour tous ;

1. Le parc est **réservé aux chiens** et à aucune autre race d'animaux. De même, il n'est **pas une plaine de jeux** et mieux vaut limiter la présence de jeunes enfants dans l'enceinte du parc ;
2. Celui qui a la **garde de l'animal** au parc doit être âgé d'au moins **18 ans** ;
3. L'accompagnant est **capable de garder le contrôle de son animal en toute circonstance** : il quittera l'enceinte afin d'éviter tout risque d'altercation ou si son animal manifeste des signes de malaise (crainte, peur, ...) ;
4. L'accompagnant a la **responsabilité légale de son chien et des dommages qu'il peut causer** ; la **Commune** ne pourra **pas** être tenue pour **responsable** des dégâts causés par l'animal à un congénère ou à un tiers ;
5. L'accompagnant prévoit avec lui des **sachets** et ramasse les **déjections de son animal** ;
6. L'accompagnant **retire la laisse à l'entrée du parc canin** et veille à **la remettre** lorsqu'il le quitte ;
7. Faisons preuve de **courtoisie** et de **respect mutuel** envers les autres accompagnants ;